



**Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués publique
du jeudi 22 mai 2003, Salle communale place Perdtemps à Nyon**

Président :	M. Philippe Thuner
Membres présents :	47 + 18 accompagnants
Les 11 sections sont représentées :	26 délégués
Membres excusés :	32
Convocations envoyées :	205
Invités présents :	112
Invités excusés :	176
Convocations envoyées :	420 + 43 invitations pour 09h00 = 453 au total
Procès-verbal :	Gisèle Merminod, Secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de salutations par M. Philippe Thuner, Président cantonal**
- Souhaits de bienvenue par M. Nicola Tracchia, Président de la section des hôteliers de la Côte**
- Rapport du Président cantonal** sur l'activité de l'Association et informations sur l'assemblée interne des délégués
- ALLOCUTIONS**
 - M. Alain-Valéry Poitry, Syndic de Nyon**
 - M. Michel Renaud, Président du Grand Conseil**
 - M. Jean-Claude Mermoud, Président du Conseil d'Etat**
- 11h30 – 12h15**
- Conférence-film de Bernard Stamm, navigateur, vainqueur de la course autour du monde en solitaire avec escales « Around Alone »**

1. Ouverture de salutations par M. Philippe Thuner, Président cantonal

A 10h45, le **Président** ouvre cette assemblée statutaire convoquée à Nyon. Il remercie les participants de s'être déplacés et souhaite à toutes et à tous une très cordiale bienvenue.

Le Président salue nommément quelques personnalités présentes (liste à disposition au secrétariat), mais regrette de ne pouvoir citer tout le monde. Pour laisser un maximum de temps aux intervenants et au conférencier, il propose aux participants de se référer à la liste des invités mise à disposition.

Le Président tient toutefois à excuser l'absence de Mme Jacqueline Maurer, Conseillère d'Etat, retenue par la BCV, qui a eu la bonne idée d'avancer son assemblée générale, traditionnellement fixée à 16h00, à la même heure que la nôtre, de même que celle de M. Yves Christen, Président du Conseil National. Il cite encore l'absence de plusieurs Conseillers nationaux, Conseillers d'Etat, de nombreuses autres personnalités des milieux politique, économique, religieux, hôtelier, touristique et de la Presse, qui se sont également excusés, au total plus de 180 personnes, de même qu'un certain nombre de membres actifs et membres d'honneur de notre Association.

Le **Président** donne la parole au Président de la section qui nous accueille aujourd'hui, M. Nicola Tracchia.

2. **Souhais de bienvenue par M. Nicola Tracchia, Président de la Société des hôteliers de la Côte, née de la récente fusion des sections de Morges et Nyon.**

M. Tracchia souhaite une très cordiale bienvenue à Nyon, ville aux multiples facettes connue bien au-delà de nos frontières. Il ne veut pas s'attarder sur les innombrables aspects de cette magnifique bourgade, préférant laisser le syndic, M. Alain-Valéry Poitry, nous en parler. M. Tracchia adresse les remerciements d'usage à tous les partenaires de l'organisation de cette journée et aux sponsors, dont la Commune de Nyon pour le vin d'honneur.

Le **Président** remercie M. Tracchia ainsi que son Comité d'organisation, pour l'excellente préparation de cette journée.

3. **Information sur l'assemblée interne des délégués**

Le **Président** résume l'assemblée interne et énumère les thèmes principaux abordés (cf pv ag interne):

Sur la base du bilan de l'année 2002, il a été discuté de la nouvelle LADB, du projet de nouvelle loi sur le tourisme et des études en cours s'y rapportant, du site internet nouvellement créé, dont un aperçu figure en page 2 de couverture de notre rapport annuel, de la régionalisation en cours d'Hôtellerie Vaudoise et de différents problèmes actuels tels que le travail au noir et le Sommet du G8.

Deux nouveaux membres ont été élus au Comité cantonal, l'hôte de la journée, M. Nicola Tracchia, des Hôtels Beau-Rivage et Real à Nyon, nouveau président de la région la Côte, qui regroupent les sections de Morges et de Nyon, ainsi que M. Pierre Chevrier, du Grand Hôtel du Parc à Villars, président de la section de Villars et de l'Association des Hôteliers des Alpes Vaudoises (AHAV), premier pas vers une section régionale.

M. Stefano Brunetti, de l'Hôtel de la Paix, à Lausanne, a été élu vérificateur au contrôle des comptes, en remplacement de M. François Bolle, qui a quitté Lausanne. Mme Josiane Mauron-Blanchard, de l'Hôtel du Lac à Yverdon-les-Bains, a été élue suppléante.

Situation financière : les finances de l'Association sont saines. Une subvention supplémentaire de 33 % a pu être versée aux sections locales et régionales, puisque le but de notre association n'est pas de thésauriser, mais d'agir en faveur de ses membres. Après un virement de fr. 27'000.— aux réserves, les comptes laissent apparaître un excédent de recettes de fr. 832.37 passé par Pertes et Profits. Les comptes 2002 et le budget 2003 ont été adoptés.

Le **Président** résume l'assemblée générale de la caisse d'allocations familiales (cf pv annexé), qui s'est également tenue dans le cadre de notre assemblée interne. Hôtellerie Vaudoise a le privilège d'avoir sa propre caisse, fondée avant la caisse suisse, et dont les finances sont également très saines. Quelques inquiétudes se profilent toutefois quant à l'avenir au vu de certains projets d'étatisation fleurissant dans le landerneau politique.

Au chapitre des activités de l'Association, le Président se réfère aux pages 2 à 4 et 10 du Rapport annuel qui en offrent un condensé. Durant l'année 2002, l'activité a été dense et le Président remercie les organismes suivants qui ont collaboré avec notre Association tout au long de cet exercice :

- **Le Conseil du tourisme** et son Président, M. Philippe Sordet, que nous remercions pour son dynamisme et son engagement en faveur du tourisme et de l'hôtellerie.
- **La Fédération patronale vaudoise**

- **GastroVaud** par son président, M. Frédéric Haenni, et son secrétaire général, M. Edgar Schiesser, de même que tout le centre professionnel de Pully avec lesquels la collaboration est constante.
 - **La Commission vaudoise de formation professionnelle** présidée par M. Olivier Vulliamy.
 - **Hotelleriesuisse**, Société Suisse des Hôteliers à Berne, M. Christian Rey, Président, et Christophe Juen, Directeur, et tous les collaborateurs avec nos remerciements pour leurs multiples activités.
 - **Le bureau romand d'hôtelleriesuisse, à Lausanne**, dirigé par M. Jean-Michel Illi, vice-directeur.
 - **L'Office du tourisme du canton de Vaud** dirigé par M. Charles-André Ramseier, secondé par M. François Michel, sous-directeur. Dynamique et entreprenante l'équipe de l'OTV n'a cessé de promouvoir notre canton avec toutes ses spécificités. La bonne résistance du canton de Vaud à l'érosion générale des nuitées en Suisse en 2002 est le signe de l'excellence de leur travail. Un grand merci pour leur dévouement et leur étroite collaboration avec Hôtellerie vaudoise (ACVH) et l'ensemble de ses membres.
 - Le Président souligne encore le rôle important joué par **les médias** pour faire connaître au grand public le rôle primordial de la branche touristique pour la Suisse. Merci de continuer à donner une image positive de l'hôtellerie vaudoise et de notre pays.
- **MESSAGE DU PRESIDENT CANTONAL**
(voir texte annexé)

Au terme de son rapport, **le Président** remercie l'assistance de l'attention portée à ses réflexions du jour. Il adresse un merci tout particulier à ceux qui participent à la bonne marche de notre Association et la soutiennent, spécialement Mme la Conseillère d'Etat, Jacqueline Maurer, les chefs de service et l'ensemble du Gouvernement vaudois. Il relève l'engagement et le soutien de ses collègues du Conseil de direction et du Comité cantonal, de même que de la collaboration efficace de la secrétaire générale

Le Président annonce d'ores et déjà que l'**Assemblée générale Hôtellerie vaudoise (ACVH) en 2004** se tiendra **le jeudi 27 mai 2004 à Villars**.

4. Allocutions

Le Conseil d'Etat étant représenté par son président, **M. Jean-Claude Mermoud**, qui devrait rejoindre l'assemblée avec un peu de retard, le déroulement des allocutions a été modifié en conséquence et c'est **le Syndic de Nyon, M. Alain-Valéry Poitry** qui s'exprime en premier.

- **M. Alain-Valéry Poitry** salue l'assemblée au nom des autorités de la ville de Nyon. Il relève que Nyon représente un potentiel important au niveau culturel, économique et touristique. Face à son développement touristique, Nyon a une faiblesse : le manque de lits à offrir aux centaines d'hôtes, qui participent aux grandes manifestations organisées dans cette ville, pour ne citer entre autres que le Paléo, Vision du réel, etc., et qui font connaître la région loin à la ronde. La région possède trois châteaux, dont celui de Prangins qui abrite le Musée national. Des entreprises plus ou moins grandes sont également venues s'installer dans la commune. Les organisations sportives, telles que l'UEFA, apportent aussi un grand nombre de personnes qui contribuent à la renommée de la ville et de la région. Sans oublier les grandes équipes de football européennes, plus particulièrement celles d'Italie et du Real Madrid, mais encore du Japon, voire du monde entier, qui viennent s'entraîner en Suisse et qui séjournent régulièrement chez Nicola Tracchia. La diversité du paysage, entre le lac et la montagne, est également un atout pour le tourisme.

Nyon Tourisme, en collaboration avec ses amis de France voisine, a essayé de mettre en place un tourisme permettant aux hôtes de prolonger leur séjour au-delà de quelques jours. Le manque d'hôtels est donc une lacune à combler. De même, la salle qui reçoit ce jour l'assemblée, compte déjà plus de 70 années à son actif et ne répond plus vraiment aux besoins. Le syndic en est conscient, Nyon devrait pouvoir bénéficier d'une salle de congrès adéquate et devrait favoriser la construction d'hôtels. La volonté politique est claire pour faire avancer cet esprit d'extension, la ville doit investir dans ce sens et doit essayer également de trouver des investisseurs privés.

Le Président remercie M. Alain-Valéry Poitry, tout particulièrement pour le vin d'honneur, et passe la parole à **M. Michel Renaud, Président du Grand Conseil**

- **M. Michel Renaud** se fait un plaisir d'apporter les salutations du Grand Conseil vaudois à Nyon, région magnifique, qui, comme presque partout dans ce canton, est une région touristique, région où il fait bon vivre. En sa qualité de Président du Parlement cantonal, il remercie d'être associé à nos préoccupations qui sont également celles des parlementaires, car la bonne santé du tourisme est, et restera un élément important du retour à des jours meilleurs pour les finances de notre canton.

Le Pays de Vaud, par sa diversité, offre tout ce que peut attendre l'hôte de passage ou qui séjourne chez nous. Il suffit pour s'en convaincre de regarder le nombre impressionnant d'hôtels majestueux pour la plupart, construits par nos prédécesseurs un peu partout, en ville, au bord du lac ou à la montagne. Il n'y a pas de tourisme sans hôtellerie, tête de pont entre le voyageur, le vacancier, l'hôte et la région. Les exigences ont aussi changé en matière d'accueil général, de confort, ou d'encadrement, le client aujourd'hui exige une qualité proche de la perfection, à l'image qu'il se fait de la réputation d'une Suisse propre, lustrée et surtout très sûre.

La nouvelle loi sur le tourisme, pas encore déposée sur le bureau du Grand Conseil, démontre que si l'investissement consenti par le canton est difficile à évaluer, celui des redevances à percevoir est un serpent de mer. Les nombreuses activités liées au tourisme touchent beaucoup de domaines les plus divers, ceux qui concernent l'hôtellerie bien sûr, mais aussi ceux de la construction et de la vente au détail en général, dans un rayon qui dépasse très largement les lieux touristiques eux-mêmes. Il n'est donc plus acceptable de considérer que seules les redevances directement payées par les hôtes séjournant dans les hôtels ou par les locataires de résidences secondaires - habituellement sous forme d'une taxe de séjour - représentent à elles seules le montant quasi total de ces redevances. Tous les acteurs du monde touristique doivent être concernés, de manière solidaire et proportionnelle à l'importance de leurs activités. Ainsi, il sera possible de réanimer un crédit hôtelier à enveloppe cantonale plus efficace et plus dynamique, ainsi qu'un fonds cantonal d'équipement touristique qui commence à s'essouffler dans les difficultés financières connues.

M. **Michel Renaud** relève encore que l'énergie existe et de manière vive dans la corporation hôtelière, à l'image du conférencier du jour, Bernard Stamm, exemple concret du courage d'entreprendre, de croire à un projet et de le mener à bien, quelles que soient les difficultés. Il salue les efforts entrepris par bon nombre d'hôteliers du canton qui savent faire preuve d'imagination, qui s'engagent et qui représentent les fleurons de l'économie touristique. Il met encore en avant les efforts entrepris pour maintenir une formation de qualité dans des écoles de renommée mondiale.

En conclusion, M. **Michel Renaud** répète que les hôteliers sont la tête de pont entre les hôtes et les régions, que la qualité de l'accueil est déterminante quant au degré de satisfaction général de nos touristes. Si l'hôtel n'est pas bon, le temps est plus gris, le paysage moins beau et même le vin moins bon. Il formule ses vœux pour un avenir souriant de notre association et demande aux membres de rester passionnés par cette activité indispensable, eux les acteurs importants qui ont un rôle à jouer pour que le canton, plein de ressources, de possibilités et d'atouts, retrouve rapidement le chemin des jours meilleurs.

- **M. Le Président remercie M. Michel Renaud de sa présence et de son message.**

Pour conclure le chapitre des allocutions, le **Président donne la parole à M. Jean-Claude Mermoud, Président du Conseil d'Etat**, qui remplace Mme Jacqueline Maurer

- M. **Jean-Claude Mermoud** apporte les cordiales salutations du Conseil d'Etat, tout en précisant que celui-ci attache une importance toute particulière aux relations qu'il entretient avec ses partenaires économiques et sociaux. Son programme de législature exprime d'ailleurs son souci de rapprocher l'action de l'Etat des citoyens, ce qui veut dire un dialogue et une écoute accrue avec des institutions telles que notre association, qui rassemble tous les acteurs d'un secteur essentiel de l'économie. Actuellement, l'un des plus importants objets reste le projet de révision de la loi sur le tourisme, outil indispensable au canton de Vaud pour soutenir efficacement son hôtellerie et son tourisme. Le projet avait pour ambition de corriger les éléments devenus obsolètes avec le temps, tels les incohérences d'application de la taxe de séjour, et de trouver un moyen de financement des tâches touristiques d'intérêt public en impliquant les milieux économiques qui bénéficient directement et indirectement du tourisme. Le projet mis en consultation a dû être mis en veilleuse jusqu'à ce que le résultat d'études complémentaires soit connu. Pour l'Hôtellerie, cette nouvelle loi doit entrer en vigueur pour deux raisons majeures : premièrement, la promotion est indispensable, d'où l'importance de trouver des moyens financiers supplémentaires à cet effet. L'état des finances du canton ne permet pas d'augmenter le budget destiné au tourisme et les communes sont déjà au maximum des subventions qu'elles peuvent allouer. Il est impératif de faire participer l'économie privée qui bénéficie directement ou indirectement du tourisme au financement de la promotion. En clair, cela signifie élargir l'assiette des assujettis à la taxe de tourisme destinée à la promotion. Actuellement, seuls les hôteliers et cafetiers restaurateurs sont soumis à cette taxe. Cette mesure exige de convaincre l'économie privée du bien-fondé de l'assujettissement à cette taxe. Ceci exige des études complémentaires, notamment celle demandée à notre association sur l'état du parc hôtelier et la liste des taxes payées par les hôteliers. Deuxièmement, il s'agit de revoir le soutien aux infrastructures hôtelières, à savoir réviser le Crédit hôtelier suisse et vaudois.

M. **Jean-Claude Mermoud** rappelle que la loi sur le tourisme a subi une modification importante en 1995, introduisant un soutien financier cantonal à l'hôtellerie, complémentaire au programme fédéral décidé à cette même époque. Un rapport mettait en évidence les graves problèmes de surendettement de l'hôtellerie suisse et l'insuffisance de rentabilité. Ce constat n'a guère changé aujourd'hui et les programmes d'aides n'ont pas atteints leurs objectifs, entre autres à cause de l'incapacité des propriétaires d'hôtels à mobiliser des fonds propres pour être crédibles auprès des banques. Cet état de fait a rendu inadapté l'outil vaudois de prise en charge d'intérêts. La leçon sur le plan cantonal ou fédéral a été tirée et la nouvelle loi votée entrera prochainement en vigueur.

M. **Jean-Claude Mermoud** souligne qu'un crédit de 100 millions de francs sur cinq ans (20 millions par année) a été admis, montant qui devrait être débloqué d'ici à cet automne. Il répète qu'au niveau du canton, seule l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le tourisme permettra d'adapter notre outil et coordonner les aides de l'Etat avec celles de la Confédération dans le but de soutenir efficacement la branche hôtelière.

En conclusion, M. **Jean-Claude Mermoud** pense qu'à l'heure des conflits au Moyen-Orient, des épidémies asiatiques ou du G8 à nos portes en plein week-end d'Ascension ne sont guère propices à rendre optimistes les membres de notre association. Il insiste sur le fait que la médiatisation extrêmement négative du G8 a créé un sentiment d'insécurité malsain. Toutes les mesures sont actuellement en discussion au niveau fédéral et cantonal et insiste sur le fait que tout sera mis en œuvre pour éviter le pire. La tâche qui attend tout le monde, aussi bien les acteurs politiques que ceux de l'hôtellerie, est grande, ce qui signifie qu'une collaboration étroite, tous ensemble, doit encore longtemps perdurer pour le bien de tous, ce sont les vœux du Conseil d'Etat.

Le Président remercie **M. Jean-Claude Mermoud** de son intéressant exposé.

Pour terminer, le Président donne la parole à **Bernard Stamm, navigateur, vainqueur de la course autour du monde en solitaire avec escales « Around alone ».**

- **Bernard Stamm**, débarqué tout fraîchement sur sol helvétique, a charmé l'assemblée par un récit biographique nature et plein d'humour. Le film, malheureusement disponible seulement en langue allemande, de son arrivée en vainqueur de « Around Alone », de même que les images de ses autres exploits à travers les mers, ont apporté un moment de détente et d'évasion. Son exposé et sa personnalité nous ont démontré qu'il est possible de réaliser de grands rêves, devenus des exploits, sans bénéficier forcément de grands moyens financiers.

Le Président remercie M. Stamm pour le moment récréatif qu'il nous a apporté.

Le Président clôt l'Assemblée à 12h15. Tout le monde est invité, vu le temps maussade, à partager l'apéritif offert par la ville de Nyon au fond de la salle communale. Pour le repas, les participants rejoignent l'Hôtel Beau-Rivage en traversant la ville.

Lausanne, le 10 juin 2003

Hôtellerie vaudoise

Association cantonale vaudoise des hôteliers



Gisèle Merminod
Secrétaire générale

Annexes :

- Procès-verbal Assemblée des délégués
- Message du Président cantonal à l'Assemblée publique